



Présents : Mmes et MM ALLANOT, BAREILLE, BERGÉ, CAMPOS, CAPDEVIOLE, CAYRON, CUYALA-PROVENCE, DOUARD, GELIZE, HUSTET, LACROIX, LAFAILLE, LALANNE, LENOIR, MALABAT, PEYROULET, REIMANN, SENTAURENS, TADDEI, VIRLOGEUX.

Absent ayant donné procuration : LANDRIEU (LACROIX), CHAPOTHIN (PEYROULET), LAPLACE (BAREILLE)

Absent excusé : Mme VIRLOGEUX

Secrétaire de séance : M. CAYRON.

La séance débute par une minute de silence en hommage à Samuel PATY, professeur d'Histoire-Géographie assassiné.

I-ECOLES :

Le jour de la rentrée, une minute de silence puis la lecture de la lettre de « Jean Jaurès aux enseignants » ont été réalisées. Le nouveau protocole sanitaire est mis en application avec le port du masque pour les enfants d'élémentaire, des accès différenciés, les récréations décalées avec des espaces dédiés dans la cour.

Les services périscolaires sont maintenus avec une légère baisse de fréquentation en garderie cette première semaine. Pour la cantine les enfants d'élémentaire mangent en quinconce avec des plateaux préparés par une seule personne.

A noter que sous la houlette de la section Couture du Réveil Sauvagnonnais de nouveaux masques enfants en tissus seront réalisés par des bénévoles comme lors du premier confinement.

II-SOCIAL :

Un Flyer va être distribué par les élus afin d'inciter les personnes isolées et vulnérables à se faire connaître afin d'actualiser le registre et que la commission puisse assurer une veille sanitaire et un soutien en cas de besoin.

Les paniers de fin d'année seront confectionnés par la Halle Paysanne.

EPHAD

Un cas COVID est recensé chez les résidents.

L'ensemble des agents et résidents seront testés.

III-URBANISME :

Le diagnostic voirie se poursuit.

Lotissement Ensoureyado :

Le marché de séparations des eaux pluviales et des eaux usées réalisé par le Syndicat des eaux a été rendu. Une étude est en cours afin d'estimer les coûts de gestion de l'eau issue de cette séparation.

Une réunion à destination de l'ensemble des propriétaires permettra de présenter l'ensemble des travaux et participations respectives, lorsque toutes les études seront finalisées.

IV-COMMUNICATION:

Afin de tenir compte des mesures sanitaires dans les écoles, le spectacle de fin d'année offert aux enfants n'aura pas lieu dans sa configuration normale.

Ainsi la troupe Tout Droit Jusqu'au Matin proposera une représentation sous le préau par groupe composé de deux classes.

V- PLAN DE DÉPLACEMENT URBAIN:

Les amis du Loc'Halle ont réalisé une synthèse des 102 contributions des Sauvagnonnais durant la phase d'enquête visant à obtenir une ligne de transport public régulière jusqu'à Sauvagnon.

VI-ESPACES NATURELS :

Les travaux de nettoyage des berges du Luy sont en cours.

VII-DIVERS :

-La cérémonie du 11 Novembre se tiendra en format restreint.

-Finances :

*Le détail des dépenses imputées au compte 6232 a été délibéré, tout comme les remboursements de frais de déplacement.

* Un don de 200 euros a été voté pour les communes sinistrées des Alpes Maritimes.

*La régie « course d'orientation » a été dissoute.

-Foncier :

*La cession de la parcelle AC 333 est confirmée, ainsi que les demandes de participation à la CCLB pour les opérations de logements sociaux de l'OPH65.

*La proposition de cession de la parcelle accueillant une antenne TDF est actée pour 90 000 euros, un avis des domaines sera sollicité.

-Motion en faveur de la réouverture des commerces de proximité et de centre-bourg.

-Les rapports annuels du Siectom, de la Semilub et du syndicat des Eaux Luy & Gabas ont été validés.

Prochaine réunion du Conseil municipal le : 12 novembre 2020

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h30

Fait à SAUVAGNON, le 10 novembre 2020



Le Maire,
Bernard PEYROULET